7ème année. SAMEDI, 25 JUIN 1870. N°. 29.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	Fr.
Athènes et les départements un an	24
France, Italie, Turquie Egypte »	28
Principautés Danubiennes, Allemagne . . . . . »	30
Angleterre . . . . . »	30
Pour tous les autres pays . . »	35

Les abonnements partent des 1ers et 16 de chaque mois et se payent d'avance.

LA GRÈCE

EMANCIPATION-LIBERTÉ-SOLIDARITÉ DES PEUPLES D'ORIENT.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION. 57, RUE D'EURIPIDE 57.

PRIX D'INSERTION.

Annonces, avis etc. 4e page 40 c. la ligne		
Réclames (avant les annonces) 50 »	»	
Faits divers (corps du journal) 60 »	»	
Traductions . . . . 10 »	»	

Un numéro 50 centimes.

RÉDACTION.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. J. CASSANDREAS éditeur responsable.

Les lettres non affranchies seront refusées.

La GRÈCE paraît le mercredi et le samedi.

ON S'ABONNE :

A Athènes, au Bureau du journal, rue d'Euripide. Dans les départements, chez les directeurs des postes, et à l'étranger, chez MM. les consuls de Grèce.

Tout ce qui concerne l'administration etc. doit être adressé à M. J. Cassandréas Directeur-gérant.

ATHÈNES, 25 JUIN 1870.

La question de l'opportunité d'une réforme ou, du moins, d'une révision de notre charte paraît occuper encore quelques hommes politiques de l'Occident. Dans la séance de la chambre des communes du 9 juin le député M. Monk, a demandé la communication des notes échangées depuis l'année 1861 entre le ministre anglais à Athènes et les cabinets de France et de Russie sur les inconvénients du régime constitutionnel dans notre pays, encore si arrieré sous le rapport de la civilisation et de la moralité. Le secrétaire général du foreign-office a repondu à cette motion en disant que, autant qu'il était à sa connaissance, aucune note officielle n'avait été échangée sur cet sujet entre les trois puissances protectrices, mais seulement quelques lettres, dont le caractère personnel et confidentiel ne permettait pas la publicité.

M. Monk, l'auteur de l'interpellation, *est un homme* connu par ses sentiments philélleniques. Il nous est impossible de comprendre quel a été son mobile en mettant sur le tapis une question aussi épineuse et encore plus oiseuse, après le discours de Lord Gladstone, qui a exposé de la manière la plus formelle la décision adoptée par le gouvernement de la Reine de ne pas toucher à nos institutions. La Russie elle même paraît avoir laissé de côté, pour le moment du moins, ses tendances anticonstitutionnelles. Le langage du Journal de Moscou est devenu depuis quelque temps on ne saurait plus favorable à l'integrité de nos institutions libérales. On parle encore d'une note qu'aurait adressée le cabinet de S. Petersbourg à celui de S, James, sur l'inopportunité de toute immiction dans les affaires intérieures de notre pays. M. Monk a vraiment mal pris son temps, en venant agiter une question, qui avait déjà reçu sa solution définitive. Peut être que l'honorable membre des communes avait eu connaissance de certains articles d'un journal grec publié à l'étranger, articles triomphalement réproduits par quelques feuilles anglaises, et qui accusent notre constitution d'être la cause de tous nos maux et la mère nourricière du brigandage. Ces lectures peuvent avoir surpris sa conscience d'honnête homme et de philhellène et l'avoir induit à penser qu'il agissait dans l'intérêt même de ses protegés en attaquant un régime, que certains publicistes grecs ne se gènaient pas pour traiter de haut en bas.

Les journaux anglais ne se lassent pas de publier des documents relatifs à l'affaire d'Oropòs. Au moment ou tout paraissait avoir été dit, nous voyons poindre une quatorzième serie, enjolivée d'une carte topographique. Nous n'essayerons pas de donner à nos lecteurs l'analyse de ce dernier recueil, qui n'offre qu'un très mince d'intérêt et nous obligerait a des redites ennuyeuses. Nous y avons remarqué une lettre de Lord Clarendon qui insiste encore pour savoir si le gouvernement grec avait lieu de soupçonner la présence d'une bande de malfaiteurs à quelques milles de la capitale. Cette insistance nous paraît incompréhensible de la part d'un ministre des affaires étrangères de la Grande Bretagne qui, depuis long temps, aurait du être édifié sur ce point, et savoir aussi bien que nous, que, bien des jours avant l'attentat, les journaux d'Athènes parlaient d'un camp de brigands établi aux environs du Penteliqe, et que, le matin même de l'excursion, notre ministre de l'intérieur recevait une dépêche qui lui confirmait la présence de la bande des Arvanitéos sur les lieux du crime et negligeait de prendre les mesures nécessaires. Que notre cabinet s'est rendu coupable d'une inexplicable et impardonnable négligence, c'est pour nous tous un fait notoire, attesté par des documents émanant de source officielle. Les doutes et les demandes d'informations ultérieures de la part du gouvernement anglais sur ce sujet nous paraissent être enfin devenues des puérilités. Sil 'Angleterre veut punir les coupables ou plutôt exiger de nous leur punition, elle nous trouvera prêts a satisfaire ses éxigences, dont nul ne saurait contester la légitimité. Ce qui nous paraît injuste et illégitime, c'est la persistance de cette puissance, maintenant que la lumière est faite et que lévidence crève les yeux, à menager ceux dont la culpabilité est patente et à maintenir la nation entière dans un état de suspicion plus long temps intolérable. Aucune position ne devient, à la longue, plus gènante que celle de se trouver indéfiniment cloué sur l'escabeau de l'accusé, en bute aux soupçons et aux injures du prémier venu, et qui plus est, d'avoir en face les vrais coupables qu'on vous impose comme juges. N'y-a-til pas une flagrante contradiction dans la conduite de l'Angleterre qui, d'une part, demande à grands cris la punition exemplaire de tous ceux qui se sont rendus coupables même de négligence dans l'accomplissement de leurs devoirs, et d'autre part confie à ceux-là même qu'elle soupçonne et qu'elle accuse le soin de trouver et de punir les coupables? En Angleterre, dans la Chambre des communes tout aussi bien que dans la rue et les colonnes des journaux de toute nuance, il n'y a qu'une voix contre l'incapacité et la mauvaise foi deployées par le cabinet Zaïmis dans la conduite de la triste affaire d'Oropos. On l'accuse d'avoir connu la présence d'une bande nombreuse de malfaiteurs aux portes de la capitale et de n'avoir pris aucune mesure contre eux; d'avoir reçu le matin même de l'excursion une dépêche alarmante et d'avoir envoyé les étrangers à la boucherie, sous l'excorte illusoire de quatre gendarmes; d'avoir donné sa parole de ne point mettre en danger la vie des prisonniers en inquiétant les brigands, et d'y avoir manqué d'une manière aussi criminelle que maladroite; à cela il faut ajouter que l'Angleterre se défie de la droiture et de la bonne foi du ministère Zaïmis, au point d'adjoindre à ses juges d'instruction des commissaires anglais, de peur qu'on ne lui escamotte quelque brigand ou quelque complice. Et cependant ces ministres qu'on accuse, qu'on meprise et dont on se défie on nous les impose et l'on veut rendre la nation entière responsable de leurs actes. N'est-ce pas manquer à la fois de charité et de logique?

Chronique et faits.

Le roi ne compte rester que très peu de jours à Athènes. — S. M. a hâte de retourner à Courfoù, ayant reçu des nouvelles inquiétantes sur la santé du du prince Georges. Cette seconde absence prouve que les bruits qu'on avait fait circuler sur une crise ministérielle imminente étaient prématurés. D'ailleurs nous ne croyons pas qu'on puisse trouver celui qui voudrait du portefeuille de M. Zaïmis avant la solution définitive des difficultés que le malheur d'Oropòs a fait naître.

L'éxécution des compagnons de Takos Arvanitis a eu lieu lundi dernier. Deux de ces malfaiteurs ont échappé a l'expiation suprême, le beau Tassouli, dont la peine a été changée en celle de travaux forcés à perpetuité, et Periclès Lioris, qui a eu le bon esprit de sauver sa tête en faisant ou en promettant au commissaire Anglais, M. Cookson, des révélations importantes. L'éxécution des cinq autres n'a offert rien de particulier. Aucun d'eux n'opposé la moindre résistance aux éxécuteurs, que leurs récentes mésaventures de Corinthe avaient engagé à prendre enfin leurs précautions, en faisant fouiller et ficeler leurs victimes dans leurs cachot, bésogne rendue facile par l'état d'extrême misère, auquel leurs graves blessures et les mauvais traitements subis en prison avaient réduit ces malheureux. Le ministre d'Italie, M. Della Minerva, a cru devoir assister à cette triste cérémonie. Il se tenait à deux pas de la hideuse machine, au milieu d'un état major des jeunes diplomates, appartenant au differentes légations de notre ville. L'absence de M. Erskine a été remarquée. Nous l'avons trouvée de bon gout. Du reste nous pensons qu'il lui aurait été pénible de voir mourir des gens, avec qui S. E. s'était vue obligée d'entretenir dernièrement des relations très fréquentes et assez intimes, dans l'espoir de leur soutirer quelque aveu sur les introuvables «leading members» de l'opposition. Trois incidents ont fait errer un pâle sourire sur les lèvres du nombreux public, attiré par cet funèbre spectacle. Une des voitures qui menaient les condamnés à l'échafaud s'est trouvée être celle-là même qui avait servi à l'excursion des malheureux touristes d'Oropòs et que les brigands avaient arrêtée. Une reconnaissance a eu lieu entre le cocher et les condamnés «Ma voiture ne vous a pas porté bonheur» leur dit-il. A quoi ils se contentèrent de repondre «C'était donc toi, canaille!»

Quand le tour d'Alexis Chormova fut venu de gravir les marches de la «monte-à-régret,» nos bourreaux, peu braves de leur nature, se voyant en face de cet superbe brigand à la fière mine et à la magnifique encolure se mirent à hésiter et à avoir peur. Long temps ils tournèrent autour de lui sans oser l'approcher. Enfin l'un d'eux, prenant son courage à deux mains s'avança d'un air repectueux et patelin de sa victime, et lui donnant une tape caressante sur l'épaule «Viens, dit-il, »mon cher enfant, nous ne te ferons »pas de mal.»

Le brigand Calomiris ne paraissait occupé jusqu'au dernier moment que de son pied blessé. «Prenez garde à »mon pied, disait-il, aux éxécuteurs »en montant les degrés de l'échafand, »le docteur me menace de la gan»grène.»

Le brigand takos Arvanitaki non seulement n'a pas été pris ni même attaqué par les soldats Turcs, comme le bruit s'en était répandu dernièrement, mais il se trouve être à la tête d'une centaine d'hommes résolus. Toutes les bandes et débris de bande que la poursuite active de nos soldats et, plus encore, l'indignation générale des populations ont forcées de chercher réfuge en Turquie après le massacre des étrangers, se sont accordées à élire pour chef, celui qui a su tenir d'une main si haute et si ferme le drapeau du brigandage, et forcer les répresentents de deux grandes nations à traiter avec lui de puissance à puissance.

Le corps diplomatique commence à se disperser dans ses quartiers d'été. La famille du ministre de la G. Brétagne est partie vendredi dernier pour la Suisse. M. Erskine lui même compte bientôt se rendre en Angleterre. M. Photiadis Bey nous quitte dans quelques jours pour la France, où il passera l'été. On assure que le ministre de France a aussi demandé un congé de quelques mois, qui lui a été accordé. L'envoyé de la Prusse est déjà parti pour Corfoù, où il ne s'arrêtera que quelques jours, car il compte entreprendre une tournée de plusieurs

mois dans le nord. Le ministre d'Italie se rend à Constantinople, ainsi que celui d'Autriche, à ce que l'on assure. Aucun membre du corps diplomatique ne compte se rendre à Corfou, car le roi lui même n'y fera que des visites de peu de jours. *(L'Aion)*

M. Coumoundouros est de retour des bains. Sa santé est parfaite. Ses amis lui ont fait un chaleureux accueil.

M. Tricoupis père est parti pour les bains ainsi que sa famille.

On écrit d'Amphissa au journal l'«Avenir.»

M. Deligeorgis a visité dernièrement notre province en compagnie de M. Papacosta, ancien député. La politique paraît n'avoir rien de commun avec cette excursion, entreprise dans un but purement archéologique.

Après une station de deux jours dans notre ville, pendant lesquels toutes les notabilités se sont empressées de visiter M. Deligeorgis chez son hôte M. Papacosta, la caravane, considérablement grossie, s'est rendue à Delphes, et de là sur les plateaux élevés du Parnasse. Des nombreuses députations d'indigènes se portaient partout à la rencontre de l'illustre touriste et des harangues étaient échangées. Au retour de M. Deligeorgi à Amphissa les avocats de notre ville ont offert à leur ancien confrère un splendide banquet à la campagne.

La nouvellee annoncée par un de nos petits journaux de la construction d'une caserne turque, sur un terrain appartenant à la Grèce, a été malheureusement confirmée. Notre gouvernement a avoué le fait par son organe officiel, qui ajoute, cependant, que le gouvernement impérial, à qui on a fait *parvenir une note* très pressante, a promis de suspendre les travaux, jusqu'à ce que la question des terrains contestés sur les frontières des deux états, reçoive sa solution définitive.

On parle beaucoup d'une visite que le sécrétaire particulier de S. M. le roi Georges, M. Oeconomidis, a rendu à M. Bulgaris. Les derniers événements ont fait les frais de l'entretien. M. Bulgaris ne s'est point gêné pour considerer la catastrophe d'Oropòs comme un triste résultat du gouvernement personnel. Nous sommes très heureux d'entendre M. Bulgaris s'elever contre le régime personnel, dont tout le monde s'accordait naguère à le regarder comme la personnification vivante. Il paraît que ses mésaventures de 1868 lui ont profité.

UN DERNIER MOT A M. ZANNETTAKI.

De tous les êtres de la création la tortue est, au dire des naturalistes, celui qui a la vie plus ténace. Nous croyons qu'en fait de tenacité vitale notre ex-rédacteur, M. Zannettaki Stéphanopoli, pourrait rendre des points à la tortue, puisqu'il s'obstine encore à donner signe de vie et à remplir des colonnes d'injures, après avoir été executé plusieurs fois, preuves en main, par la «Grèce».

Cette fois-ci, cependant, il a changé de système. Il ne cherche plus à nier aucune des indignités, qu'il nous a obligé de lui rappeler pour le mettre à la raison; mis dans l'impossibilité de se défendre, il cherche à se venger, tantôt en nous calomniant sans preuves, tantôt en nous menaçant d'avoir recours à des voies de fait pour nous faire taire.

Comme ces calomnies ont été publiées et ces ménacés faites devant témoins, nous nous sommes vus dans la regrettable nécessité de prier M. le procureur du roi d'intervenir. Cette intervention nous dispense de repondre au dernier article publié contre nous dans l'«Indépendance Hellénique».

J. Cassandréas.

Nous apprenons avec plaisir, dit la «Turquie,» que le Prince Charles de Roumanie a souscrit une somme de 25 mille francs en faveur des incendiés de Péra.

Le Prince Stirbey, gérant de l'Agence Roumaine à Constantinople, a remis au Grand Vézir une lettre que le Prince Charles lui a adressée à cette occasion, et a déjà versé dans la caisse du Comité Central des secours la somme sus-mentionnée.

On dit qu'une souscription a également été ouverte en Roumanie.

Nous lisons dans le *Journal de Paris* :

La calotte de M. Rouher reprend faveur au Corps législatif. Hier, la plupart de nos députés s'en étaient coiffés. En hiver, on aurait compris cette exhibition, mais en plein été elle a paru étrange. Quelques personnes ont voulu y voir le signe avant-coureur de la restauration de l'influence de M. Rouher. Toutes ces calottes noires disséminées dans diverses parties de la Chambre semblaient faire le bonheur de M. Dréolle. Notre excellent confrère les contemplait avec une complaisance marquée, le public en paraissait effrayé.— *Lentilhac.*

Et le *Public* n'avait peut-être pas tort. Ce n'est pas la première fois que de petites causes auront produit de grands effets.

LES DOCTORESSES. — M. Feyrnet annonce en ces termes, dans la Chronique du *Temps*, un grand évènement qui a eu lieu hier à l'École de Médecine :

A l'heure même où j'écris, une femme, miss Elisabeth Garret, soutient sa thèse de docteur. Elle a passé très brillamment tous ses examens, et sa réception n'est pas douteuse.

Une Américaine de ses amies suit aussi les cours de la Faculté, et a déjà subi plusieurs examens avec succès.

Une Française, encouragée par l'exemple donne par l'Amérique, a commencé ses études.

Lorsque Mlle Patnum demanda l'autorisation de passer ses examens à Paris, les professeurs de la Faculté, réunis, émirent à l'unanimité cet avis que l'autorisation ne devait pas être accordée.

Le ministre de l'instruction publique avait le droit de passer outre. Il usa de son droit, et Mlle Patnum, et plus tard Mlle Garret, eurent l'autorisation qu'elles demandaient.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur offrant la traduction d'un fragment du discours prononcé le 25 Mars dans la cathédrale de Zante, par M. Terzettis, bibliothécaire de la Chambre, dans lequel il rend compte d'un entretien, qu'il a eu, il y a dix ans, avec le comte de Cavour à Turin, et des conseils que cet homme d'état a cru devoir adresser à la nation grecque. Nous conservons à ce fragment sa forme de dialogue. M. Terzettis assure que les paroles du grand diplomate sont citées textuellement.

Terzettis. M. le Comte, un fameux capitaine de mon pays, Nicétas surnommé le Turcophage, m'a souvent raconté comme quoi, au temps où Napoléon était exilé dans l'île d'Elbe, trois riches négociants grecs de Livourne prirent la liberté de se présenter au grand homme et le supplièrent humblement de vouloir leur donner quelques conseils sur la manière dont la nation grecque devait s'y prendre pour reconquerir son indépendance. L'illustre éxilé, après avoir réfléchi quelques instants, le front entre ses mains, releva la tête et leur fit cette réponse: «N'attendez rien pour le moment d'aucune des puissances européennes, car aucune n'a intérêt à sous secourir. Votre espoir doit reposer sur vos propres moyens d'action ; sur votre courage et votre dévoument.» Cela dit, Napoléon congédia mes compatriotes. A quarante cinq ans de distance, j'ose imiter l'exemple des négociants de Livourne, et venir demander à V. Excellence, qui a tant fait pour sa propre patrie et dont la renommée de sagesse et si grande, quelques conseils en faveur de la nation grecque. Tout ce que V. E. voudra me faire l'honneur de me dire sur ce sujet sera fidelement rapporté à mes concitoyens.

Cavour. Rien ne saurait m'être aussi agréable que cette occasion que vous me fournissez de parler des affaires de la Grèce. Les exploits des défenseurs de Missolonghi ont joué un grand rôle dans les rêves de ma jeunesse. Je suis au courant de la situation de la Grèce, qui offre une très grande ressemblance avec celle de ma propre patrie. La Grèce et l'Italie sont sœurs par leurs grands souvenirs et les malheurs qu'elles ont eu à supporter. Mais veuillez me dire, Monsieur, sur quelle matière vous desirez avoir mon avis, auquel vous attachez autant d'importance que les négociants de Livourne aux conseils de Napoléon.

Terzettis. Votre Excellence sait bien que notre desir est de devenir une grande nation.

Cavour. Je ne saurais dire si le chemin que vous suivez est le meilleur pour atteindre votre but.

Terzettis. C'est pour cela que j'ai pris la liberté de me présenter à V. E., pour avoir ses conseils sur le meilleur itinéraire à suivre. Ni moi ni aucun de mes compatriotes nous ne pouvons nous cacher que la route que nous suivons n'est pas la plus directe vers le but que nous nous proposons. Je prie encore V. E., de songer que ceux qui désirent sincèrement la grandeur de leur pays, connaissent d'avance les luttes et les sacrifices de toute sorte auxquels ils devront se soumettre, et sont prêts à le faire.

A ces mots le comte de Cavour prit la main de M. Terzetti et rapprocha sa chaise. «Parlons, dit-il, de la Grèce votre patrie, que j'aime et honore presqu'autant que la mienne ; car c'est la mère de la civilisation dont nous sommes les enfants. Mais arrivons à votre question. Pour atteindre votre but, la grandeur de votre nation, vous n'avez qu'à faire un bon usage de votre indépendance et de votre liberté. Je ne vous cache pas que l'affranchissement de votre pays aurait été plus glorieux et plus méritoire si vos discordes, les jalousies de vos capitaines et les intrigues de vos hommes politiques vous avaient permis de secouer le joug étranger sans l'intervention des puissances occidentales. Mais enfin vous êtes libres. Vous avez un roi constitutionnel, une réprésentation nationale; vous votez vos lois et votre budget; vous possedez la liberté de l'enseignement et du commerce, en un mot tous les biens que les autres nations ont du conquerir par de luttes sanglantes et opiniâtres. Vous ceuillez sans peine les fruits auquels il a fallu pour mûrir de siècles entiers d'efforts et de tourments. De plus vous habitez un sol et un climat extrêmement propice à l'agriculture, à l'industrie, au commerce et, surtout, au plein épanouissement de l'intéligence humaine, comme vos ancêtres l'ont prouvé. Votre patrie jouit d'un avantage encore plus précieux, qui, malheureusement, manque à l'Italie, je veus parler de votre clergé, dont les vœux sont d'accord avec ceux de la nation et qui partage ses efforts . . . . . .

Terzettis. Oui, Monsieur le comte, le clergé de la Grèce est libéral, rempli de patriotisme et toujours prêt à verser son sang pour la cause nationale. J'ai connu bien des évêques qui officiaient armés jusqu'aux dents, leurs pistolets près d'eux sur l'autel, prêts à conduire leur troupeau contre l'ennemi à la moindre alerte. Mais, Monseigneur, *les avantages dont jouit mon* pays et que V. E. a eu la bonté d'énumerer sont confinés dans de limites bien étroites . . . . . .

Ici le comte interrompit vivement son interlocuteur «Je sais de quoi vous voulez parler. Je vous repondrai par un vers de Dante, car je vous crois très versé dans la litterature italienne: «Poca favilla gran fiamma seconda.»

« Ne cherchez pas, cependant, à cueillir le fruit encore vert. Il y a quelques mois le moment paraissait approcher, mais l'Angleterre ne l'a pas voulu . . . . . Ne vous découragez pas et sachez attendre. Le vent souffle de votre côté. Soyez attentifs à ce souffle pour en profiter. Vous êtes plus qu'une nation, vous êtes les répresentants d'un principe impérissable; vous tenez un drapeau autour duquel bien de peuples se rallieront quand le moment sera venu. En attendant soyez honnêtes et agissez loyalement, même à l'égard de ceux qui vous veulent du mal. Vous ne sauriez manquer de devenir grands, si vous parvenez à tenir votre glorieux drapeau d'une main ferme et pure de toute tache».

M. colonel Théagènes a adressé la lettre suivante au président du conseil des ministres, que nous empruntons au journal officiel le «Courrier d'Athènes». Nous avions essayé de traduire le baragouin du «Courrier» en français, mais la tâche devenant par trop ardue nous y avons renoncé à moitié chemin.

Monsieur le président,

Dans les journaux l'«Avenir», la «Vérité», et autres feuilles d'Athènes, ainsi que dans l'«Observateur de Trieste» il a été inséré un télégramme qui vous a été adressé par le capitaine Liacopoulos, en date du 10|22 avril.

Par ce télégramme, M. Liacopoulos rapporte que les ordres «contradictoires» qui lui ont été donnés de ma part, et son éloignement des positions qu'il occupait, ont empêché la destruction complète de la bande des Arvanitéos.

J'aurais vu avec indifférence ces absurdes explications, que j'aurais attribuées à des motifs d'amour-propre de la part de cet officier, si elles n'avaient offert à des journaux anglais importants, tel que le «Pall Mall» et à la «Revue de Samedi» le prétexte d'attaquer le gouvernement et moi en particulier, en prétendant, entre autres choses, que j'ai ordonné ces changements à dessein, dans le but tout à la fois de sauver les brigands et de perdre les prisonniers étrangers. C'est donc par nécessité que je viens opposer quelques observations aux explications qui ont été ainsi livrées à la publicité. J'ai à exposer quels sont les ordres que j'ai donnés au capitaine Liacopoulos, et à examiner jusqu'à quel point ils sont contradictoires ; j'ai encore à justifier les

motifs pour lesquels je lui ai fait quitter les positions qu'il occupait.

Le 9|21 avril, ayant reçu l'ordre du gouvernement de faire cerner Oropòs par divers détachements de troupes, je me rendis en toute hâte à Salesi, dans le but de m'entendre, au sujet de l'investissement, avec le capitaine Apostolidès qui s'y trouvait, et avec le capitaine Liacopoulos qui était à Schématari. Dès que je fus arrivé, je réunis en conseil les officiers du bataillon, afin de leur faire connaître l'ordre que j'avais reçu et de délibérer en commun sur son exécution. Ces officiers ont cru nécessaire de faire aussi venir là le capitaine Liacopoulos, avec les forces dont il disposait, afin qu'au moyen des détachements réunis, l'investissement pût s'opérer plus sûrement, en tant qu'il devait se faire d'abord de loin, et que, la nuit arrivant, il éxigeait des forces plus considérables. Quant à moi, je me trouvais dans un très grande embarras, et j'étais d'opinion que l'on ne retirât pas les forces qui occupaient le côté opposé. Néanmoins quand on m'eut assuré que le fleuve Asopos était devenu infranchissable, et que, conséquement, les troupes qui se trouvaient de l'autre côté, deviendraient inutiles, et ne pourraient servir à rien dans l'opération que l'on avait en vue, je crus devoir donner mon assentiment. Sur ce sujet, j'invoque le témoignage du capitaine Apostolidès et des autres officiers du bataillon. J'écrivis donc au capitaine Liacopoulos de se rendre en toute hâte en personne à Salesi, avec tous les soldats qu'il avait sous la main, et de transmettre aux autres détachements l'ordre de le suivre. Il pouvait arriver que, la pluie cessant, la hauteur des eaux du fleuve diminuât, et qu'ainsi il devînt plus tard guéable. Dans ce cas, au lieu de se diriger sur Salesi, le capitaine Liacopoulos, ou ses détachements, auraient pu se diriger plus vite à Oropòs par Sicaminos. Mais comme le temps paraissait pluvieux, je devais préférer le certain à l'incertain.

Plus tard Stavros Liatès, qui avait été envoyé par le capitaine Liacos Apostolidès pour espionner, revint d'Oropòs et m'informa que les brigands se préparaient à partir pour Sicaminos. Alors, quoique je fusse dans le doute à ce sujet, (les brigands m'ayant promis la veille qu'ils attendraient là, jusqu'au soir, des réponses d'Athènes) et comme d'ailleurs on reconnaissait que le fleuve était encore difficile à traverser, et en outre attendu que les brigands changent rarement le lieu de leur retraite au milieu du jour, s'ils ne sont pas inquiétés, et que, dans le cas présent, ils n'étaient poussés par aucune nécessité, et vu enfin que, la veille, il leur avait été déclaré que leur fuite d'Oropòs annullerait la promesse donnée par le gouvernement aux deux ministres plénipotentiaires, de ne pas les poursuivre; pour tous ces motifs, et bien que je fusse dans le doute, je me suis hâté, en tout cas, de faire connaître au capitaine Liacopoulos l'information qui m'avait été donnée. J'ai retiré l'invitation que je lui avais adressée auparavant, je lui ai ordonné de diriger les détachements sur Sicaminos au lieu de les envoyer à Salesi, en lui prescrivant d'occuper les positions autour du village, de manière à empêcher la fuite des brigands, qui pourrait être tentée de ce côté. Mais quoique le bataillon manquât de plusieurs choses nécessaires, il fut décidé, vu la nécessité pressante, qu'il se porterait sur Oropòs, afin de prévenir, s'il était possible, la fuite des brigands, s'il retardaient leur départ, et une fois là, qu'il attendrait la coopération du capitaine Liacopoulos, si celui-ci pouvait la lui offrir, sinon, il suivrait les brigands à Sicaminos, le bataillon donnant lui-même son secours au capitaine Liacopoulos.

Tels sont les ordres que j'ai donnés au capitaine Liacopoulos. Où se trouve donc la contradiction dans ces ordres? Deux circonstances de nature différente ont dicté des ordres différents. Cela est il, cela s'appelle-t-il contradiction? Y a-t-il là quelque chose d'extraordinaire ou de singulier? Dans les armées en campagne ne change-t-on pas très souvent les mouvements des corps d'armée, suivant les circonstances qui se produisent?

Lorsqu'il s'agissait pour nous de cerner Oropos, d'abord à une certaine distance, et ensuite d'un peu plus près, en quoi pouvait servir pour cette opération la force du capitaine Liacopoulos, qui se trouvait à Schématari et aux environs, à cinq heures de distance d'Oropos? à rien. Mais lorsque les brigands ont décidé de se rendre à Sycaménos, ne fallait il pas que les alentours de ce village fussent occupés, afiin d'empêcher leur fuite de cet endroit, ou de les cerner, s'ils y restaient?

Dans une semblable conjoncture, à quoi aurait servi l'occupation de Schématari et des positions environnantes? Absolument à rien, sans contredit. Mais en voyant le bataillon, les brigands s'enfuirent de Sycaménos: et dans cette circonstance que pouvait-il y avoir de plus convenable que le second ordre que j ai donné à M. Liacopoulos? En se dirigeant de là n'aurait-il pas rencontré les brigands dans leur fuite et ne les aurait-il pas empêchés de fuir, si, comme il le devait, il avait eu cela en vue dans sa marche, et qu'il eût pris en considération cette éventualité? Mais si M. Liacopoulos et M. Apostolidès étaient restés à leur poste, le premier à Schesmatari et le second à Salesi, quel avantage y aurait-il eu? Les brigands devant fuir immanquablement pendant la nuit échappaient à l'attention et de M. Apostolidès et de M. Liacopoulos et aux détachements des troupes, en disparaissant: et la preuve de ce que j'avance c'est que les brigands même de la même bande qui res taient, quoique découragés et accablés de lassitude, n'ont point été aperçus par les détachements de troupes, en se retirant derrière eux et en se réfugiant aux environs de Liatani après avoir passé le fleuve une secconde fois. Toutefois, d'après la manière dont la poursuite des brigands s'est faite, d'après la direction qu'ils ont prise par nécessité, et la façon dont a eu lieu l'attaque et la poursuite, la force militaire qui était à Schématari aurait pu être très-utile. Mais à mon avis, il ne faut pas toujours juger les faits par les résultats.

D'ailleurs la volonté du gouvernement et le but de mes efforts n'avaient pas pour objet de tuer de loin un plus grand nombre de brigands, une fois en fuite, mais de les cerner d'assez près pour qu'ils fussent forcés d'accepter la rançon et mettre en liberté les prisonniers. Ce but pouvait être atteint si l'on avait prévenu l'investissement d'Oropos ou celui de Sycaménos?

Ainsi, comme mes ordres, qui sont maintenant taxés de contradiction, tendaient à ce seul et unique but, ainsi que le nouveau mouvement du capitale Liacopoulos, il n'est ni conforme à la raison, ni juste qu'ils soient livrés aux interprétations et à la publicité, de manière que d'un côté les étrangers en tirent des conséquences étranges et que d'un autre côté le public, qui ignore les faits, fasse de fausses appréciations.

C'est pourquoi, je vous prie, Monsieur le président du Conseil, de donner ordre ou que ces interprétations soient réfutées officiellement ou que la présente soit publiée pour faire paraître la vérité au grand jour.

Athènes le 2/15 juin 1870

Votre très humble etc

B. THÉAGÈNES.

La question qui agite Corfou, sur la nomination du successeur du défunt Metropolitain Athanase, n'est pas tout à fait indifferente, comme on peut l'imaginer; au contraire, cette question, agitée par l'opposition, tache d'ouvrir un champ assez vaste à tant d'autres questions, lesquelles peuvent bien être importantes et causer des embarras très-sérieux. Les réprésentants de l'île de Corfou ont déjà présenté à S. M. le Roi, une pétition, par laquelle ils demandent le droit d'elire, comme auparavant, leur Metropolitain, en faisant observer que ce droit leur vient assuré par les traités concernant l'annexion des Iles Ioniennes et la Grèce libre.

Le Clergé de Corfoù présenta aussi une petition à S. M. le Roi, et au St Synode, par laquelle il demande que le successeur du défunt Metropolitain Athanase soit un indigène de Corfoù et non un étranger.

Le St Synode qui a le droit d'offrir une liste de trois candidats, afin que S. M. le Roi fasse le choix d'un d'entre eux; parait n'avoir encore rien decidé; et le gouvernement lui même se trouve indécis sur la mesure qu'il pense devoir appuyer.

Une loi établit déjà l'assimillation de l'Église Ionienne avec celle de la Grèce. La petition du clergé de Corfoù paraît vouloir se soumettre à cette loi, lorsqu'au contraire la petition des Répré sentants conteste la vigueur d'une pareille loi, en affirmant que les anciens droits de leur Église, leur sont garantis par des traités.

Dans un pareil état de choses, il serait nécessaire d'examiner quel pourrait être le plus sage parti à prendre, pour éviter les résultats des projets de l'opposition, et pour condescendre à la volonté du clergé, dans le but de faire échouer tout projet qui pourrait viser, sous un prétexte religieux, à aigrir encore plus les esprits, et porter atteinte à la tranquillité du pays.

La question, en elle même, ne porterait aucun caractère politique, si le gouvernement nommait le successeur du défunt Metropolitain Athanase, en exauçant ainsi les vœux du clergé; mais si, au contraire, il voulait éxaucer la petition des réprésentants, qui demandent d'en user comme par le passé pour l'élection du Mitropolitain, et en refusant même temp de se soumettre à la loi qui etablit l'assimillation des deux Églises; cela ne manquerait pas de faire surgir bien d'autres questions ecclésiastiques, administratives et politiques, la solution desquelles ne pourrait qu'apporter des scandales et des désordres.

Or, on ne saurait assez conseiller ni au St Synode, et au gouvernement de ne pas se montrer trop rigoureux sur les droits qui leur viennent de la loi d'assimillation des deux Églises: Des muttuelles concessions sont toujours sages et necessaires à la bonne harmonie qui doit regner entre le gouvernement et la nation; et si même des sentiments de prédilection en faveur de quelque personne peuvent s'opposer à cet esprit de conciliation la sagesse des personnes qui composent le St Synode et le gouvernement, doit se montrer supérieure à ses propres sympathies et donner des preuves d'abnégation et d'integrité.

Une fois donc qu'on a admis ces principes, il ne resterait qu'à parler du choix à faire d'un archevêque; voilà ce que maintenant est du plus grand intérêt pour l'Ile de Corfou et en même temps pour le gouvernement.

La place d'archevêque n'est certainement facile à occuper par toute sorte de personne; au contraire elle a besoin d'un homme instruit, vertueux, dont la moralité, le caractère et la sagesse soient manifestés et sans tache.

C'est là l'examen que le St Synode et le gouvernement doivent faire, s'ils desirent faire occuper cette place par un homme capable.

Donner une liste des personnes qui peuvent occuper cette place honnorablement et dignement; cela ne serait pas convenable; puisqu'on devrait trop dire, sur la conduite, le caractère, la moralité et d'autres qualités qui peuvent s'attribuer plus aux uns qu'aux autres.

Certainement à Corfou on peut bien trouver plus d'une personne digne d'occuper une place pareille; mais si l'on veut proclamer la verité, si l'on doit franchement dire quel serait le nom que la voix du peuple choisirait à nommer dans une votation générale; ce nom ne serait que celui du Rev. Arsenius Pandin. Oui, le Rev. Arsenius Pandin serait l'homme que sa patrie ne manquerait d'honorer. Ses vertus, sa moralité, ses doctrines sont déjà bien connues; c'est l'homme qui n'appartient à aucun parti, qui utiliserait le clergé et la société de Corfou, et c'est enfin l'homme sage et capable de servir les intentions de son gouvernement et de sa nation.

Que le gouvernement et le St Synode apprecient les verités qu'on vient de manifester et lesquelles nous parviennent d'une source la plus accreditée.

A. Ω.

COMMERCE FRANÇAIS

DANS LE LEVANT

ET DE SON DÉVELOPPEMENT POSSIBLE

PAR

FÉLIX FAURE.

(Voir N° 28).

C'est véritablement le port d'Athènes relié avec la capitale par un chemin de fer, établi en 1868 et qui donne lieu à un échange très sérieux de produits, au grand avantage de ces deux villes.

Notre mission ne comporte pas d'étudier particulièrement Athènes, et nous devons nous borner aux ports que nous traversons.

Nous disons donc que le Pirée est le principal entrepôt d'importation et d'exportation pour la consommation et la production helléniques.

L'exportation consiste surtout en plombs, scories, valonia, coton, cocons, vins, raisins, peaux de moutons, laines brutes, olives et tabac.

L'importation comporte: les graines, cotonnades anglaises et françaises, sucres, charbons, riz, café, cuirs et peaux bruts et préparés, ouvrages en fer et en fontes, etc.

Le trafic de ce port semble augmenter chaque année, et sans devoir jamais rivaliser avec Syra, le Pirée doit sérieusement fixer notre attention.

C'est surtout par son industrie que brille cette ville; car elle possède plusieurs minoteries très importantes, une fabrique de machines et d'ouvrages en fer, une fabrique de soie, des filatures de coton, des fabriques d'huiles, savonneries, etc., etc.

La population du Pirée est actuellement de 10,000 habitants; elle n'était en 1867 que de 6,500 à peine.

Nous ne pensons pas que ce port gagne beaucoup par le percement de l'isthme de Corinthe; mais il gardera toujours son importance, et s'il ne progresse pas autant que le feront Syra, Corinthe, Calamaki, etc., sa position près de la Capitale lui assure son avenir.

Comme nous l'avons dit précédemment, nous n'avons pas l'intention d'examiner un à un les ports de la Grèce, nous nous contentons, après Sy-

et le Pirée, de citer les villes maritimes de Spetzia, Nauplie, Coron, Patras, Corinthe sur le Continent, les ports de Naxos, Thira, Hydra, Chalcis dans l' Archipel, et arrivons de suite à étudier la Grèce dans son avenir, jugé d'après son présent.

Qu'était ce pays avant son indépendance, presque rien ; qu'est-il aujourd'hui, quels progrès a-t-il faits, voilà ce qu'il convient d'établir, ce qu'il convient surtout de rappeler ; car on paraît trop disposé à l'oublier en Occident.

Je prendrai une autorité plus compétente que la mienne pour résumer ces progrès, celle du colonel Em. Mamitaki ; je me contente de lui emprunter ce qui suit :

«Comme preuve du développement énorme qu'a pris la Marine Marchande de la Grèce, disons qu'il y existe en fonctions 31 Compagnies d'Assurances, dont 17 à Syra, au capital de 6 millions, 10 à Patras, 3 à Athènes, 1 à Hydra.

«En récapitulant ce qui tend à prouver que la Grèce n'est pas restée stationnaire dans la voie du progrès on trouve :

«23 villes détruites pendant la guerre et reconstruites entièrement à neuf, sur les plans d'alignements dressés *ad hoc*.

«10 villes nouvellement fondées sur des emplacements où avaient existé des villes anciennes disparues, ou sur des emplacements nouvellement choisis.

«5,000 navires marchands, qui portent le pavillon hellénique dans tous les ports du monde.

«460 kilomètres de routes nationales construites.

«16 ports en réparation ou en construction, l'Euripe élargi et rendu navigable ; une capitale de 45,000 habitants qui est certes une des jolies villes de l'Orient.

»*Un budget de recettes* quadruplé, et une population doublée !

»Que celle des nations européennes qui a faia mieux que la Grèce, dans le même laps de temps, et surtout en partant d'aussi bas, lui jette la première pierre !»

Voilà ce qu'a fait la Grèce. Voyons un peu maintenant ce qu'elle va faire.

En première ligne, citons le percement de l'Isthme de Corinthe, travail concédé maintenant, qui ne tardera pas à être un fait accompli.

L'Isthme entre Corinthe et Kalamaki n'a pas plus de six kilomètres, il offre un sol de roche dont la mine aura facilement raison ; donc résultat assuré et prochain.

Nous avons déjà dit de quelle importance était pour tout le commerce de l'Archipel la création de ce canal, nous n'avons pas à y revenir. Il donnera à toute la côte hellénique une animation et une vie qu'elle a perdues depuis bien longtemps.

Nous ne pouvons, du reste, pour résumer l'histoire et l'influence de ce canal, *mieux faire que citer* l'article qui a paru au *Journal Officiel* du 12 novembre dernier :

«Un projet de loi, concernant le percement de l'Isthme de Corinthe, va occuper les délibérations du Parlement hellénique.

»L'isthme qui doit son nom à l'antique Corinthe est, on le sait, cette étroite langue de terre qui, située entre le golfe de Lépante et le golfe d'Athènes, relie la Morée à la Grèce continentale. Obstacle naturel au libre parcours entre les deux mers, l'Adriatique et l'Archipel, il force tous les navires, venant des côtes de France, d' Italie et d'Autriche, à doubler le cap Matapan, lorsqu'ils se rendent aux échelles du Levant ; au Pyrée, le port d'Athènes ; à Syra, point central de l'Archipel, où viennent journellement se croiser les bateux à vapeur qui font le service des côtes de la Turquie, d' Asie Mineure, de Syrie et même d'Egypte ; à Smyrne, où aujourd'hui encore les caravanes nombreuses de l'intérieur de l'Asie, de la Perse, apportent les riches produits de ces contrées lointaines ; à Salonique, célèbre par ses tabacs ; à Constantinople ; enfin à tous les comptoirs de la Mer Noire qui approvisionnent de leurs blés une grande partie de l'Europe centrale.

«Percer l'isthme de Corinthe, joindre ainsi les deux mers, serait donc ouvrir une nouvelle et utile voie à la navigation.

«En effet, passant directement par le golfe de Lépante et le canal de Corinthe, les navires venant de Marseille, de Gênes, de Naples, de Messine, à destination du Levant, éviteraient quatorze heures d'une traversée souvent dangereuse ; ceux de Brindisi, d'Ancône, de Trieste, vingt-quatre heures.

«De Patras, une des villes principales de Grèce, située au nord-ouest de la Morée, à Heapoli, la nouvelle Corinthe, le golfe de Lépante est bien abrité sur tout son parcours, et d'une navigation facile ; déjà les bateaux à vapeur de la Compagnie Hellénique y font un service régulier, entre Corfou, Patras et Heapoli ; il suffirait de le bien baliser pour que le trajet présentât toutes les conditions de sûreté nécessaires. (à suivre).

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQES.

RÉLATIVES

A LA POURSUITE DU BRIGANDAGE.

Ministère de l'Intérieur.

La bande du chef Bacoucos, composée de sept individus, suivant de nouvelles informations positives, a été entièrement anéantie ; six de ses membres ont été pris vivants, parmi lesquels se trouve le chef Bacoucos ; un autre a été tué après mon premier télégramme.

Vouitza, le 30 mai (v. s.) 11 juin 1870.

Le secrétaire faisant les fonctions de sous-préfet.

Z. DRIZOS.

Ministères de l'Intérieur et de la guerre.

Ce matin un détachement composé de citoyens et de soldats, sous les ordres de l'adjudant sous-officier Kalcopérès étant en embuscade, vit passer de loin la bande Bacoucos : en ayant été informé, j'ai fait une reconnaissance, et j'ai occupé les positions opportunes avec des citoyens et des soldats. Le résultat a été la capture de toute la bande composée du fameux Bacoucos, de son frère, de deux frères Scolidès, de Xanthée et Panoutzos, six en tout. Ainsi les brigands qui restaient dans l'Acarnanie ont été anéantis

Saint Basile, le 30 mai (11 juin) 1870.

Le commandant de la colonne mobile

MACRAKÈS.

Nous lisons dans le «Courrier d'Orient»:

«Tout le quartier était embrasé qu' il gardait une Sérénité inaltérable et engageait ses voisins à se réfugier chez lui. Vainement d'autres voisins, mieux pénétrés de l'imminence du péril, le suppliaient de fuir ; il ne voulait rien entendre. Nous tenons de la bouche même de M. G . . . ., propriétaire de la maison n° 172, voisine de celle de M. Kirkor, que, vers cinq heures, au moment où l'incendie était dans toute sa force, le malheureux ne songeait nullement à se retirer. M. G. . . qui avait d'abord tenté d'arracher sa maison aux flammes et qui avait lutté jusqu'à la dernière minute, voyant l'inutilité de ses efforts, fit retraite en conjura. M. Kirkor de suivre son exemple. Tout fut inutile. Pourtant le danger était si grave, qu'en se retirant avec son frère et d'autres personnes, les cheveux et les vêtements de M. G. . . prirent feu et qu'il aurait infailliblement péri si un pompier n'avait dirigé sur lui le jet de sa pompe.

Un *touloumbadji* arménien, qui se trouvait dans la maison d'Ikilik Kirkor, quelques minutes avant qu'elle fût détruite par les flammes, raconte ainsi ce douloureux épisode :

«Nous étions dix-neuf dans la maison ; elle était intacte, mais tout brûlait autour de nous. Je voyais venir le moment où il n'y aurait plus moyen de se sauver ; je fis part de mes craintes au propriétaire qui, pour toute réponse, appelle deux jeunes filles qui se trouvaient dans la maison d'en face ; il alla chercher ensuite un assez gros sac rempli de pièces d'or qu'il déposa sur la table et nous dit : «Voici la troisième fois que je vois le feu entourer ma maison ; je l'ai sauvée les deux premières fois : avec l'aide de Dieu, je la sauverai cette fois encore ; allumez vos cigarettes et n'ayez pas peur.» Ce langage rassurant ne me convainquit pas. Tout à coup, je vis les flammes s'élever du toit de la maison voisine. «Gardez vos pièces d'or, pour partager après l'incendie, dis je aussitôt au propriétaire ; quant à moi, je me sauve ;» et j'invitai les autres à me suivre en leur représentant que s'ils restaient ils seraient étouffés.

«Voyant que personne ne voulait m' entendre, je m'élançai du côté de Tchoukour qui n'était pas encore atteint. Au bout de quelques centaines de pas, je me retournai : toute la partie supérieure de la maison de Kirkor était en flammes. Epouvanté, je me prosternai pour remercier le Ciel de m'avoir protégé et je pleurai le sort de ces malheureux qu'une obstination fatale avait dévoués à une mort certaine.»

—

Parmi les mille épisodes émouvants dont le dernier incendie a offert le douloureux spectacle on nous raconte ce fait qu'une pauvre femme abandonnant sa maison au moment où elle était déjà à moitié consumée par les flammes croyait emporter avec elle son enfant à la mamelle, après avoir eu la précaution de jeter dans un puits un paquet d'argenterie qu'elle tenait à la main et qu'elle craignait que les voleurs ne lui enlèvent. Après avoir fait quelques pas dans la rue elle s'était aperçue que ce qu'elle tenait sur son sein n'était que le paquet d'argerterie, et que c'est son enfant qu' elle avait jeté dans le puits ! (Levant-Times)

—

LE PONT SUR LA MANCHE.

On sait que le projet de relier directement l'Angleterre au continent par une voie ferrée traversant le détroit de la Manche, à l'aide d'une combinaison d'enrochements et de ponts tubulaires (système Stephenson), a été communiqué dernièrement à l' Académie des sciences, qui a chargé une commission de cinq membres de lui en faire un rapport.

En attendant ce rapport, ainsi que le résultat des études topographiques définitives qui auront lieu très prochainement, sous la direction d'ingénieurs anglais et français, il parait que les plans et documents relatifs au projet dont il s'agit vont être adressés aux agents diplomatiques de la France et de l'étranger. Ces agents pourront donc fournir à leurs gouvernements respectifs les renseignements préalables propres à les édifier sur les moyens pratiques de cette entreprise internationale, qui n'intéresse pas uniquement la France et l'Angleterre, mais en réalité tous les Etats de l'Europe.

Le directeur Jean CASSANDRÉAS.

AVIS.

M. Charles Pottin, Professeur de langue française, ayant résolu de se livrer désormais tout entier à l'Enseignement, informe le public que, à partir du 1er Février jusqu'au 15 Avril, il liquidera son Etablissement, et qu'il vendra aux prix les plus bas tous les articles de son Magasin, situé rue d'Eole, N° 35, en face de *l'Hôtel d'Orient*.

Une brochure renfermant la Constitution votée par l'assemblée nationale de 1862 et les lois sur les élections des députés et les élections municipales, vient par de aître et se vend à l'imprimerie du journal « la GRÈCE ».—N° 57, rue Euripide.

AVIS.

Monsieur G. Martin mécanicien Français établit boulevard Statou N° 52 en face de l'établissement de la chambre. Se charge de toutes sortes de réparations de machines à vapeurs, montage de moulins, pompes de différents système tout nouveaux de forge de tours et ajustage, enfin tout ce qui concerne le mécanisme il peut fournir aussi de petites machines pour faire à domicile toutes sortes de pâtes alimentaires ; il se charge de remplir toutes sortes de Commission qui lui seront confiées ainsi que des Réparations des armes en tout genre.

PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY.

PILULES HOLLOWAY.

Ce remède est universellement reconnu comme le plus efficace du monde. Toutes les maladies n'ont qu'une cause commune, savoir l'impureté du sang, qui est la fontaine de la vie. Cette impureté est promptement rectifiée par l'usage des Pilules Holloway, qui gissant sur l'estomac et les intestins comme d'excellents dépuratifs, au moyen de leurs propriétés balsamiques, purifient le sang, donnent du ton et de l'énergie aux nerfs et aux muscles et fortifient le système entier.

Cette médecine, mieux que toute autre, rétablit la digestion. Elle opère de la façon la plus saine et la plus effective sur le foie et les reins ; elle régularise les sécrétions, fortifie le système nerveux et reconforte le corps entier. Même les personnes constitution la plus délicate peuvent, sans craindre, essayer leurs curatifs et puissants bouvoirs, en régularisant les doses suivant les instructions imprimées ni entourent chaque boîte.

ONGUENT HOLLOWAY.

La science médicale n'a encore produit aucun remède qu'on puc seisomparer à ce merveilleux Onguent qui s'assimile tellement bien avec le sang, qu'il devient réellement une partie de lui-même et, circulant à travers ce fluide vital, il chasse toute matière impure, nettoie et cicatrise toutes les parties malades et guérit toute espèce de pates et d'ulcères. Ce célèbre Onguent est un curatif infaillible pour les scrofules, les cancers, les tumeurs, les maux de jambes, les articulations contracture les rhumatismes, la goutte, la névralgie, le tiedoulourenx et la paralysie.

DÉPOT à Athènes, chez M. Olymbios, pharm. rue d'Ermès N. 219.